

COMPTE - RENDU

Comité de sauvegarde de Sainte-Geneviève
Église Sainte-Geneviève - Salle Sainte-Geneviève
Mardi 19 mars 2019 à 18 h 00

Participants : Bernard Duquette, curé, Jean-François Morin, président des marguilliers, Guy Simard, vice-président, André Koné, Denis Carrier, Jean Delisle, François Denis, Marie-Claire Lepage, Marc Lavoie, Claude Tremblay du CCOL de Notre-Dame-de-Foy, Florent Gagné, co-responsable, Mario Vézina, secrétaire ; Charlotte Laplante Bourque, Claude Bourque, Daniel Allard, Jean-Paul Beaubien, Jacqueline Ross et Hélène Trépanier

1. ACCUEIL - PRIÈRE (Le comité de sauvegarde de Sainte-Geneviève est représenté par une équipe de 8 personnes qui ont préalablement organisé la salle, accueilli les invités, distribuer les lunchs ainsi que la documentation et faciliter que la rencontre débute à l'heure prévue.) La prière est assurée par M. le Curé Bernard Duquette.

2. ANIMATION

L'animation est assurée par Daniel Allard. Un ordre du jour (Voir annexe A) est remis à chaque participant avec notre dépliant : L'Église Sainte-Geneviève dans notre milieu de vie. Grâce à la collaboration de Daniel Allard, Florent Gagné et de Jean-François Morin, président des marguilliers, la rencontre débute à 18 h 00 précise malgré le retard de quelques marguilliers.

3. MOT DE BIENVENU

Daniel Allard ouvre la rencontre et donne la parole à Jean-François Morin, président des marguilliers qui nous souhaite la bienvenue et énonce quelque peu leurs raisons de nous rencontrer soient de faire connaissance et d'écouter ce que nous avons à dire. Florent Gagné fera de même (Voir le début de l'annexe B) au nom du comité de sauvegarde de Sainte-Geneviève après que M. Allard aura exposé sommairement le plan du déroulement de la rencontre.

4. LA COMMUNAUTÉ DE SAINTE-GENEVIÈVE SE PRÉSENTE :

- a. D'où venons-nous (par Florent Gagné) - Voir annexe B
- b. Que faisons-nous (par Hélène Trépanier et Jacqueline Ross) - Voir annexe C et D
- c. Comment y arrivons-nous (par Jean-Paul Beaubien et Mario Vézina) - Voir annexe E et F
- d. Que sommes-nous (par Charlotte Laplante-Bourque) - Voir annexe G
- e. Que deviendrons-nous ? (par Claude Bourque) - Voir annexe H
- f. Quel avenir pouvons-nous bâtir ensemble ? (Daniel Allard) - Voir annexe I

5. INFORMATIONS ET DÉCISIONS

- a. Au cours de la rencontre, le curé Bernard Duquette indiqua à Mme Bourque que la célébration de la Saint-Jean est autorisée.
- b. Suite aux tentatives de Daniel Allard d'obtenir un moratoire pour que nous puissions travailler à proposer un meilleur avenir à l'Église Sainte-Geneviève, il a eu la confirmation qu'il n'y avait pas de mandat de vente de l'église Sainte-Geneviève. M Morin (qui de ce fait - très important - a pris connaissance de cette demande de moratoire) a parlé de sa contrainte de "procédure" face à notre demande d'avoir des dates d'étapes pour avancer, et que nous lui avons demandé de procéder avec ses dites structures afin de nous en donner au mieux. Car actuellement nous n'avons que la date de juin 2020 qui est la fin de bail des locataires actuellement en renouvellement confirmé pour juin 2019 à juin 2020. Dans ce contexte nous demeurons encore inconfortable à s'engager dans du développement...
- c. Nous avons eu une écoute des plus remarquables de la part de Jean-François Morin, président des marguilliers.
- d. Aucun engagement n'a pu être obtenu, si non, que notre présentation a été attentivement écoutée et appréciée.
- e. L'absence de Pascal Van, le trésorier, qui était en vacances a été remarqué ainsi que l'arrivée très tardive de François Denis.
- f. Une visite des lieux a été offerte mais pas rendu disponible compte tenu du temps.

6. ARRÊT DE LA RENCONTRE : 19 H 45 pour permettre la poursuite régulière de la rencontre des marguilliers.

ORDRE DU JOUR

*Comité de sauvegarde de Sainte-Geneviève*Ordre du jour

19 mars 2019 - Mardi

18 h 00 à 19 h 30

Salle Sainte-Geneviève

Église Sainte-Geneviève

Invités : Bernard Duquette, curé, Jean-François Morin, président des marguilliers, André Koné, Denis Carrier, Jean Delisle, François Denis, Guy Simard, Marie-Claire Lepage, Marc Lavoie, 2 personnes du CCOL de Notre-Dame-de-Foy, Forent Gagné, co-responsable, Mario Vézina, secrétaire ; Charlotte Laplante Bourque, Claude Bourque, Daniel Allard, Jean-Paul Beaubien, Jacqueline Ross et Hélène Trépanier

18:00

1. Accueil et prière

18:02

2. Mot de bienvenu par Florent Gagné, co-responsable du comité de sauvegarde de Sainte-Geneviève

18:05

3. Mot d'introduction par Jean-François Morin

18:08

4. Présentation et animation du déroulement, par Daniel Allard (tout en lunchant)

18:10

5. La communauté de Sainte-Geneviève se présente :

- a. D'où venons-nous (par Florent Gagné)
- b. Que faisons-nous (par Hélène Trépanier et Jacqueline Ross)
- c. Comment y arrivons-nous (par Jean-Paul Beaubien et Mario Vézina)
- d. Que sommes-nous (par Charlotte Laplante-Bourque)
- e. Que deviendrons-nous ? (par Claude Bourque)
- f. Marie-Claire Lepage et Claude Tremblay

18:45

6. Discussion ouverte entre tous :

- a. Quel avenir pouvons-nous bâtir ensemble ? (animée par Daniel Allard)

19:30

7. Fin de l'invitation et poursuite pour les Marguilliers de leur rencontre

8. Levée de l'assemblée

MOT DE BIENVENUE DE FLORENT GAGNÉ

Monsieur le curé,

Monsieur Jean-François Morin président de l'assemblée des marguilliers.

Messieurs les marguilliers.

Les représentants de comités de la Paroisse Notre-Dame-de Foy.

Chers collègues du comité de Sauvegarde de Ste-Geneviève.

Je veux en premier remercier le président de l'assemblée des marguilliers pour l'heureuse initiative d'une rencontre attendue depuis le 7 décembre 2017. À cette date M. le curé Yvon Chalifoux et le président Gaston Hardy confirmaient une rencontre avec les paroissiens(nes).

Ce soir, nous sommes donc très heureux que vous donniez suite à cet engagement. Soyez les bienvenues dans l'un des lieux de culte du GNDF. Les membres de cette communauté, soit Ste-Geneviève, vivent des jours, des semaines et des mois angoissants face à l'avenir en regard de tout ce qui a été fait et continuons de faire pour répondre à l'évangélisation proposé par le pape François et ses prédécesseurs.

Les membres du comité de sauvegarde Ste-Geneviève qui m'accompagnent « Mario Vézina, Charlotte Laplante-Bourque, Claude Bourque, Daniel Allard, Jean-Paul Beaubien, Jacqueline Ross, Hélène Trépanier et moi-même » avons le désir de trouver et collaborer à une solution qui répondrait aux besoins de notre communauté.

ALLOCUTION DE FLORENT GAGNÉ

Comme le dit l'adage, il faut savoir d'où l'on vient si l'on veut savoir où l'on va.

Quelques années avant la «Révolution tranquille» Québec se réveille tranquillement mais sûrement de sa torpeur.

De 1960 à 1970, 8 nouveaux secteurs se développent dans la ville de Ste-Foy. Très rapidement l'aménagement des territoires de ces secteurs s'organisent : infrastructures municipales, scolaires et le religieux ne fait pas exception.

Histoire de la paroisse Ste-Geneviève

Dès 1963, l'école de la rue D'Amours sert de lieu de culte de fin de semaine, baptême, mariage, funérailles, messes dominicales et jours féeries.

Dès lors se met en branle l'idée de la population du secteur de mettre à la disposition du clergé de Québec un temple pour offrir les services de dénomination catholique.

Rien n'est épargné pour réaliser ce rêve. «Formation du comité des bâtisseurs, levée de fonds, organisation d'activités.» Toutes les démarches appropriées sont entreprises pour inaugurer en septembre 1966 l'église Ste-Geneviève.

Depuis les premiers balbutiements de la paroisse, les paroissiens (nes) ont assuré la pérennité de ce lieu de culte, malgré les vents violents qui l'ont secoué.

Le grand vent s'est produit plus intensément en 2000, quand le diocèse décidait de fusionner cinq (5) Fabriques en une seule entité réunissant : Notre-Dame-de-Foy, St-Jean-Baptiste de la Salle, St-Denis, St-Mathieu et Ste-Geneviève. On assiste très rapidement à la fermeture de St-Denis. Si nous n'avions pas élevé la voix le même sort nous attendait.

On regroupe les services à St-Mathieu. Cela semble urgent malgré que nous proposons d'assurer les services de secrétariat cinq (5) jours semaine par des bénévoles. Ce fut peine perdue.

Les secrétariats des deux autres paroisses fusionnées Notre-Dame-de Foy et St-Jean-Baptiste de la Salle ont fermé quelques années plus tard.

Les investissements

Dès les premières années de l'ouverture de l'église, on reconnaît un problème de toiture. En 1995, à titre de président de l'assemblée de fabrique je considère qu'il ne faut pas seulement en parler mais corriger la situation.

Avec mes collègues marguilliers nous lançons une campagne de financement pour réaliser un projet de 264,000 \$. Le projet se met en branle et se réalise avec la générosité sans borne des paroissiens(nes)

Le 1^{er} janvier 2000 lors de la fusion **nous** remettons à la paroisse regroupée un lieu de culte en excellent état avec aucune dette et un fond de roulement de 5000.\$

En 2004, après la dissolution de la Fabrique Ste-Geneviève, le vieil orgue électrique annonce sa fin de vie prochaine.

Un orgue de haute réputation «**Providence**» est disponible suite à la fermeture d'une église de Shawinigan. Comme les responsables de la vente veulent qu'elle reste au Québec, ils refusent 100,000.\$ d'une paroisse des États-Unis et nous l'obtenons pour 22,000.\$

L'orgue en pièces détachées restera entreposé dans les anciens confessionnaux à l'arrière de l'église pendant une année. Malgré une assemblée des paroissiens (nes) qui acceptait de répondre pour l'achat et l'installation de l'instrument le président de l'assemblée de fabrique de l'époque, s'oppose à ce que nous installions le nouvel orgue avant que nous ayons les sommes requises pour l'achat et l'installation.

Avec l'appui de notre pasteur de l'époque le frère Gaëtan Proulx nous procédons. Le coût total incluant un concert offert aux généreux donateurs (trices), (\$40,000) sera assumé entièrement par la campagne de financement dans un temps record.

Vers 1990, le presbytère n'est plus habité c'est alors que le Conseil de fabrique loue les locaux pour un centre de personnes âgées à l'étage et une garderie au sous-sol.

Malheureusement, cette location sera de courte durée. Avant la fin du conseil de fabrique Ste-Geneviève, on nous propose un nouvel organisme qui a déjà pignon sur rue à Villeray à Montréal« La Maison des Grands-Parents»

À l'initiative de Madame Suzanne Meek-Lavallée appuyée de l'abbé Claude Jobin et du curé Pierre-André Fournier de regretté mémoire, cette maison voit le jour dans les locaux du presbytère suivi rapidement de la Courtepointe. S'ajoute avec le temps la clinique d'impôts, la popote roulante, Chantelait, la St-Vincent-de-Paul. Nous réalisons alors que nos actions correspondent parfaitement à la nouvelle évangélisation proposée par le pape François et ses prédécesseurs et à la lecture de l'évangile du 11 mars dernier.

Je laisserai à mes collègues le soin de vous faire connaître nos organismes de pastorale sociale et la vie spirituelle de l'église Ste-Geneviève.

Démarche du PDI

17-09-2017 1er communiqué sur le PDI dans le feuillet paroissial.

Déjà à cette date, le plan avait été approuvé par le Conseil de l'assemblée de Fabrique le 20 juin 2017 et entériné par Mgr Pelchat le 27 août 2017,

16-11-2017 Présentation sommaire du PDI aux bénévoles du GNDF. Il est alors annoncé que Ste-Geneviève est déclaré excédentaire.

19-11-2017 Par une simple lettre à l'arrière des églises les paroissiens (nes) sont invités à l'église St-Mathieu le 20-11-2017 à une rencontre d'information et non de consultation du PDI. Tout est déjà décidé.

20-11-2017 Présentation sommaire du PDI aux paroissiens(nes) à St-Mathieu.

Mario Vézina vous indiquera les démarches qu'il a dû faire pour obtenir les informations relatives aux données qui ont servi à l'élaboration du PDI et les conclusions qu'il en a tirées.

4-12-2017 nous sommes convoqués par Madame Marie-Claire Lepage et une équipe locale pour faire partie d'un comité de transition soit Mario Vézina, Jean Gauvin, Luc Létourneau, Guy Veer Jacqueline Ross et moi-même.

Après quelques rencontres, Mario Vézina, Jean Gauvin, Luc Létourneau, Guy Veer, Jacqueline Ross et moi-même nous nous retirons de ce comité.

Mario Vézina, Jean Gauvin, Luc Létourneau et moi-même suite à ce retrait nous formons du même souffle un groupe de travail pour analyser, valider et contester s'il y a lieu les décisions prises en regard du PDI.

Deux facteurs ont guidé les professionnels qui ont élaboré le rapport du PDI

- **La quête dominicale** : 1 messe à Ste-Geneviève vs 2 messes partout ailleurs. Cela semble un faible facteur à savoir les résultats des quêtes face aux activités qui caractérisent notre milieu.
- **La théorie des quatre coins**

Quelle est la différence entre les paroissiens(nes) de St-Benoît à se rendre à Ste-Geneviève, ou ceux et celles de Ste-Geneviève à se rendre à St-Benoît.

Il en est de même pour St-Mathieu-Ste-Geneviève.

La présence de paroissiens(nes) au comité du PDI aurait présenté des critères plus valables que les deux critères ci-haut mentionnés.

- La vitalité de chacun des lieux de culte la vie spirituelle ainsi que la pastorale sociale qui s'y déploient.
- La qualité de la structure des bâtiments et les coûts reliés à leur mise à niveau.
- Les coûts d'opération des différents lieux de culte.

Comme je l'indiquais au début, les paroissiens(nes) ont mis à la disposition du clergé de Québec un temple pour offrir les services de dénomination catholiques.

La communauté n'a pas demandé au clergé de se retirer, nous réclamons toujours leurs services. **Si le diocèse décide d'abandonner le lieu de culte que nous paroissiens (nes) de Sainte-Geneviève avons mis à leur disposition nous sommes en droit d'exiger que la propriété qui sert de lieu de culte soit remis en toute équité à la communauté Ste-Geneviève pour qu'elle serve toujours à la vie du milieu.**

ALLOCUTION D'HÉLÈNE TRÉPANIÉ

Chers invités

Notre église est vivante sept jours par semaine. Du lundi au vendredi, quatre organismes l'animent grâce à des gens de toutes les générations.

Les responsables de Chantelait réunissent les nouvelles mamans, une ou deux fois par semaine ; elles leur donnent de l'information sur l'allaitement et répondent à leurs questions. Au besoin, des professionnelles les rencontrent en privé et, si nécessaire leurs conseillent de se rendre au CLSC situé à proximité.

L'organisme Maison des grands-parents s'adresse aux enfants à partir de 4 ans. Les plus jeunes, les 4 et 5 ans, peuvent assister à des ateliers de contes, tandis qu'en vieillissant les jeunes auront accès à des ateliers d'électricité, de menuiserie, de cuisine, etc. Après la classe, de nombreux écoliers se rendent au local des Grands-parents de l'église Sainte-Geneviève pour l'aide aux devoirs. Ils ont alors droit à un goûter cuisiné par une bénévole. Enfin de nombreux jeunes adultes ont accès à des ateliers de francisation qui sont très appréciés.

Le bureau de coordination de la Popote roulante se trouve à l'église Sainte-Geneviève. Plus de 80 bénévoles livrent 50 repas à l'heure du midi, préparés entre autres à l'Hôpital Laval, à des gens de tous âges qui requièrent une diète spéciale, ou simplement pour des besoins particuliers, temporaires ou à long terme.

Le dernier organisme qui loge à l'église, La Courtepointe, s'adresse aux gens à faibles revenus. Les membres de La Courtepointe participent à des cuisines collectives, rapportant plusieurs repas à la maison, ou à des déjeuners et soupes de l'amitié ce qui leur donnent l'occasion de fraterniser avec de nouvelles personnes. Un groupe d'achats, aliments au prix du gros, et des cours de conditionnement physique à bas prix donnés par des professionnels sont également très appréciés. La clientèle de La Courtepointe a une moyenne d'âge du début soixantaine.

À ces quatre organismes s'en ajoutent d'autres qui profitent de locaux dans l'église pour tenir leurs réunions, soit le groupe familial Al Anon, pour les proches de gens touchés par l'alcoolisme, Les filles d'Isabelle pour les mères monoparentales à faibles revenus, ainsi que la Saint-Vincent-de-Paul qui entrepose des gros meubles dans le garage de l'église.

Il serait triste de déloger les quatre organismes qui contribuent à la santé financière de la paroisse Notre-Dame de Foy en payant un logement. Les responsables des organismes

m'ont toutes avouées apprécier grandement leurs locaux, et elles contribuent à améliorer la qualité de vie de ceux et celles qui sont moins gâtés.

Hélène Trépanier

19 mars 2019

ALLOCUTION DE JACQUELINE ROSS

Dans le cadre du PROGRAMME COMMUNAUTAIRE EN MATIÈRE D'IMPÔT, les personnes ayant besoin d'aide pour compléter leur déclaration de revenus peuvent bénéficier du soutien de bénévoles en se rendant à la Clinique d'impôt qui est au sous-sol du presbytère Sainte-Geneviève.

Ces personnes peuvent obtenir cette aide auprès de bénévoles expérimentés, spécialement formés pour cela. Ce service est offert sans rendez-vous les lundis et mardis de 13 h à 16 h, du début mars jusqu'à la mi-avril, et ce, depuis 2008.

Cette Clinique est ouverte aux personnes ayant un faible revenu, aux nouveaux arrivants ou résidents permanents, aux aînés.

Toujours dans le cadre de ce programme, une subvention est remise à la Fabrique Notre-Dame-de-Foy pour chaque déclaration effectuée et transmise ; en 2018, 561 personnes ont eu recours à ce service communautaire grandement apprécié !

Jacqueline G. Ross
19 mars 2019

ALLOCUTION DE JEAN-PAUL BEAUBIEN

Bonjour mesdames et messieurs,

J'aimerais que les coûts des frais communs soient répartis au prorata et en pourcentage des revenus de culte de chaque église et non divisé en 8. Ça serait plus équitable pour chaque église.

J'aimerais que tout soit plus transparent, tel que l'information d'avoir accès aux procès-verbaux afin de nous donner un portrait réel de ce qui se décide pour chaque église.

Exemple, dans une entreprise un propriétaire va analyser chaque point et faire des ajustements avant de mettre la clé dans les portes, aussi les taxes municipales sont réparties au prorata de la valeur de la maison. Exemple : une maison qui vaut 200 000\$ ne paiera pas les mêmes taxes que celui qui en a une de 500 000\$.

L'impôt est également selon les revenus.

Merci à l'avance de votre collaboration.

Jean-Paul Beaubien
19 mars 2019

ALLOCUTION DE MARIO VÉZINA

COMMENT Y ARRIVERONS-NOUS ?

1. FÉLICITATIONS, ENCOURAGEMENTS ET EN FACILITANT L'IMPLICATION DE TOUS CEUX ET CELLES TOUCHÉS ET QUI Y TRAVAILLENT.
2. PLAN PASTORAL AUQUEL LES PAROISSIEN-NES AURONT PARTICIPÉ ET ADHÉRÉ
 - a. Au diocèse il y a une démarche de proposée (Annexe J)
3. RECONNAISSANCE DE CE QUI SE FAIT
 - a. Maison de la pastorale
 - b. 300 bénévoles qui collaborent à la réalisation d'une merveilleuse pastorale sociale¹ et la prise en main de ceux-ci.
 - c. Presque dix travailleurs sociaux qui s'évertuent auprès des gens de notre communauté.
 - d. Des organismes qui s'autofinancent jusqu'à la hauteur d'un budget atteignant les 400 000 \$ au profit de notre communauté et avec des ressources extérieures à ceux de la paroisse.
 - e. Des paroissien-nes qui dynamisent nos célébrations par
 - i. Une liturgie intentionnée
 - ii. Un approfondissement de la Parole et de la prière
 - iii. L'accueil des paroissien-nes aux célébrations
 - iv. L'implication des enfants aux célébrations
 - v. Le service d'un café rencontre mensuel après la célébration eucharistique dominicale
 - vi. etc
 - f. Un comité de sauvegarde qui :
 - i. A réfléchi et s'est documenté sur la situation
 - ii. A permis des rencontres de paroissien-nes
 - iii. A permis à ceux-ci et celles-là de s'exprimer et d'appuyer une pétition de 600 signatures en dedans d'un mois
 - iv. A publié un feuillet d'information sur l'impact de Sainte-Genève dans notre milieu de vie et l'a distribué dans la communauté
 - v. **Souligne l'importance de corriger le tir**
 - vi. Vous offre de collaborer à répondre aux besoins de la communauté
4. RÉVISION DE DÉCISIONS NÉGATIVES
 - a. Arrêter de parler de fermeture

¹ La pastorale sociale est l'activité de l'Église qui, consciente de sa mission au cœur du monde prend une option évangélique pour les pauvres et les personnes exclues et la traduit par des pratiques de solidarité et de libération. Elle travaille avec toute personne de bonne volonté à la transformation des rapports sociaux et des structures injustes, du local à l'international, afin de rendre plus justes et plus humaines les réalités sociales, politiques, économiques, culturelles et environnementales.

- b. Parler d'amélioration
- c. Être des signes d'espérance
- d. Communiquer et rassurer
- e. Répondre aux questions et donner un suivi sur les développements (Profiter des célébrations dominicales pour partager cela.)

5. INFORMATION ET DÉCISION COMMUNAUTAIRE

- a. Lors de décisions importantes comme l'identification d'église excédentaire, il doit y avoir un processus de consultation et de communication avec un éclairage juste et équitable
- b. S'appuyer sur des outils et de l'information de gestion
- c. Se sentir une communauté et non des valets exécutant une orientation diocésaine
- d. Ne pas avoir dédain de répéter et d'expliquer
- e. Répondre et réagir aux questions et aux projets qui sont proposés (La Saint-Jean)
- f. Pouvoir communiquer en chair le déroulement de nos efforts
- g. Pouvoir utiliser le feuillet paroissial pour ce faire

6. TRANSPARENCE

- a. Information financière
 - i. Avoir accès aux données financières par internet
- b. Préoccupations et décisions
 - i. Avoir accès au Procès-verbaux par internet
- c. Information
 - i. Pouvoir poser des questions et avoir des réponses

7. NON-CLÉRICALISME

- a. Se sortir d'un état clérical (Voir la lettre du pape François au Cardinal, Marc Ouellet.)
- b. Ne pas se cacher sous la loi ancestrale du droit canonique
- c. Se rappeler d'un évangile récent : Mt 25, 31-46²

² Évangile (Mt 25, 31-46) (Évangile de lundi le 11 mars 2019)

En ce temps-là, Jésus disait à ses disciples : « Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire, et tous les anges avec lui, alors il siégera sur son trône de gloire. Toutes les nations seront rassemblées devant lui ; il séparera les hommes les uns des autres, comme le berger sépare les brebis des boucs : il placera les brebis à sa droite, et les boucs à gauche. Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite : « Venez, les bénis de mon Père, recevez en héritage le Royaume préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car **j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ; j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ; j'étais nu, et vous m'avez habillé ; j'étais malade, et vous m'avez visité ; j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi !** » Alors les justes lui répondront : « Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu... ? Tu avais donc faim, et nous t'avons nourri ? Tu avais soif, et nous t'avons donné à boire ? tu étais un étranger, et nous t'avons accueilli ? Tu étais nu, et nous t'avons habillé ? Tu étais malade ou en prison... Quand sommes- nous venus jusqu'à toi ? » Et le Roi leur répondra : « Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. » Alors il dira à ceux qui seront à sa gauche : « Allez-vous-en loin de moi, vous les maudits, dans le feu éternel préparé pour le diable et ses anges. Car j'avais faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ; j'avais soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ;

8. FINANCE

- a. Les frais communs se doivent d'être répartis selon les revenus de culte qui correspondent sensiblement aux services rendus.
 - i. Tel que la contribution diocésaine a été établie (Voir annexe K)
 - ii. Tel que les taxes d'une municipalité
 - iii. Tel l'impôt
 - iv. Selon la richesse et les services reçus dans une communauté
- b. Nous avons pu identifier par les coûts chargés à STG que les frais communs tournaient APPROXIMATIVEMENT autour de 800 000 \$, ce qui veut dire 100 000 \$ par église ce qui ne correspond pas aux services reçus et qui fausse l'information de gestion.
- c. Si la répartition était faites selon les critères de la contribution diocésaine, nous verrions de très belles informations de gestion et serions surpris de constater que même si nous savons que STG n'est pas déficitaire par rapport à son immeuble, il l'est encore moins par rapport au culte.
- d. Donc, encourageons STG et voyons comment elle collabore à l'épanouissement financier de l'ensemble et plus particulièrement dans sa mission de pastorale sociale et même spirituelle.
- e. Si une famille fait face à une difficulté financière, elle peut emprunter sur la valeur de sa résidence.
- f. Nous avons un actif de 30 millions, comment justifier que l'on ait peur de déficits de 150 000\$ et que l'on veuille vendre des églises et priver de facilités ses paroissien-nes.

9. CONCLUSION

- a. Comment allez-vous nous aider à grandir et à être de meilleurs paroissien-nes ?

j'étais un étranger, et vous ne m'avez pas accueilli ; j'étais nu, et vous ne m'avez pas habillé ; j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité." Alors ils répondront, eux aussi : "Seigneur, quand t'avons-nous vu avoir faim, avoir soif, être nu, étranger, malade ou en prison, sans nous mettre à ton service ?" Il leur répondra : "Amen, je vous le dis : chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait." Et ils s'en iront, ceux-ci au châtement éternel, et les justes, à la vie éternelle. » – acclamons-la Parole de Dieu.

ALLOCUTION DE CHARLOTTE LAPLANTE-BOURQUE

Que sommes-nous ?

Que sait-on de sainte Geneviève ? J'entends sainte Geneviève, celle qui trône désormais aux cieux près de Dieu le Père.

« On sait qu'elle préserva Paris (Lutèce) des hordes d'Attila. Grâce à son intuition, elle comprit que le fléau de Dieu prendrait un autre chemin que celui qui menait vers l'Île de la Cité et, faisant preuve d'une étonnante force de persuasion, elle parvint à convaincre les Parisiens, déjà pris de panique et prêts à abandonner leur ville, de garder leur sang-froid et de rester sur place. Vers l'an 465, elle brisa le siège imposé par les troupes franques de Childéric, organisant le ravitaillement en blé de la Cité. » C'est d'ailleurs en souvenir de cet épisode qu'ici, dans le cadre de la vie spirituelle du quartier, sont bénis et distribués les « petits pains » de Sainte-Geneviève.

Nous sommes sous la protection de cette sainte depuis le 3 septembre 1960. Nous ne craignons pas Attila mais sainte Geneviève nous a donné l'exemple de l'importance de garder notre sang-froid et de rester sur place.

Depuis la création du comité de sauvegarde, ses membres ont connu des heures grises. Des heures où ils se demandaient si la lutte valait la peine, s'ils étaient susceptibles d'être écoutés, s'ils trouveraient les mots pour expliciter adéquatement ce qu'ils ressentaient, c'est-à-dire cette certitude que l'église d'ici et les locaux adjacents sont indéniablement cadres d'une mission particulière et indispensable. Maintes fois, le groupe d'« Écoute et partage de la parole de Dieu » dont je fais partie et qui tient ses rencontres trois fois par semaine, a placé sous la bienveillance du Seigneur, ce souci qui nous habitait en permanence.

Aujourd'hui, la grisaille s'estompe, vous êtes là, disposés à l'écoute. La confiance renaît et s'ouvre sur des lendemains heureux. Sainte Geneviève, notre sainte patronne a vaincu Attila qui était féroce. Pour elle, sauver une église qui lui est dédiée et ce, avec le concours de gens qui s'efforceront d'examiner les faits avec justice et lucidité, ce n'est plus même un combat, c'est une rencontre fraternelle.

Le secteur Sainte-Geneviève de la grande paroisse Notre-Dame-de-Foy se distingue des autres secteurs par ce gigantesque apport à la vie de quartier en terme de pastorale sociale. Une pastorale sociale née ici à l'ombre du clocher mais étendant désormais ses ramifications au-delà de ses frontières.

Bien avant l'implantation de cette Maison occupant désormais le presbytère vacant, le secteur Sainte-Geneviève avait affiché sa détermination à se doter de services susceptibles de rassembler son petit peuple et de créer un tissu social orienté vers une fraternité de terrain. Déjà un automatisme amenait les instigateurs de projets nouveaux à demeurer en lien étroit avec l'église d'ici. Je me souviens, pour ma part où, prenant

chagrin que la ville de Ste-Foy n'offrait, à l'époque, aucun cours du secteur artistique destiné à la jeunesse, j'avais résolu d'exprimer, outre ma désolation mais aussi ma détermination à pallier à la carence. J'ai donc résolu d'utiliser le bienfait de mes insomnies à mettre au point une programmation, un projet de mise en application et un organigramme que j'espérais être utile aux jeunes familles. Il ne me serait pas venu à l'esprit de créer un projet d'une telle envergure sans en parler au curé du temps, monseigneur Marc Leclerc qui deviendra plus tard évêque. Son accueil a été tel qu'il m'a *subito* proposé son micro aux cinq messes de la fin de semaine suivante afin que j'y présente ledit projet. Qu'il me suffise de dire qu'à la fin de mon 5^e laïus, 201 adultes s'étaient proposés comme bénévoles et que trois semaines plus tard, 1243 enfants du milieu s'inscrivaient à l'une ou l'autre des 14 activités proposées. Il importe de préciser ici qu'à la fin de cette première année d'exercice, nous n'avons enregistré aucun désistement ni chez les adultes –bénévoles ni chez les jeunes. Le curé estimait alors que cette fraternité entre les bénévoles, ce désir de service auprès des enfants et cette gratuité manifeste et joyeuse étaient semence pour l'avenir. Il avait eu cette expression prémonitoire pour le projet : «C'est une vraie pastorale de terrain.»

Des années plus tard alors que le presbytère était libre, naissait la Maison des Grands-Parents dont l'extraordinaire instigatrice, Suzanne Meek-Lavallée lançait le défi. J'ai fait humblement partie des quatre pionnières de l'époque. Je me réjouis que désormais ce seul secteur de la Pastorale sociale emploie la bonne volonté de plus 100 bénévoles.

Dès le début des activités, le curé du temps, monseigneur Pierre-André Fournier se montrait ravi. Fréquemment, il venait prendre son café à cette table fraternelle pour s'enquérir du déroulement des activités qui le rendait visiblement heureux. En tant que second visionnaire, en quittant un jour notre table, il s'est écrié : « Que Dieu bénisse à jamais cette Maison de la Pastorale et le clocher qui la protège ! »

Désormais, bien des œuvres jouxent la Maison des Grands-Parents. Vous en avez la nomenclature dans le dépliant qui vous a été remis.

Ce qu'il importe peut-être de préciser, c'est qu'il n'y a guère signe d'essoufflement. Les projets nouveaux se succèdent pour le mieux-être de la collectivité. Ici, on se préoccupe des enfants avant même leur naissance en accompagnant les jeunes femmes enceintes souvent inquiètes. L'être humain aux divers stades de sa croissance est assuré de trouver ici soutien, accompagnement et amitié. Pourquoi Sainte-Genève est-elle un terrain propice à l'éclosion de tant de signes de charité. Des spécialistes sauraient sans doute donner des réponses pertinentes. Pour ma part, je crois que certains facteurs ont joué. Il y avait, dès les débuts de la paroisse une pléiade de familles nombreuses qui s'y étaient installées. Celles-ci recherchaient des maisons modestes à la mesure de leurs moyens. Il y avait ici un grand nombre de ces maisons accessibles qui jouxtaient évidemment des résidences plus luxueuses. Mais ce n'était pas un quartier cossu. Et, les familles nombreuses, par définition, recherchent des façons d'offrir aux leurs des avantages identiques à ceux que s'offrent les gens fortunés, mais ils doivent, pour y parvenir, faire preuve de créativité, d'où leur regard vers les ressources que représente un voisinage où les liens s'établiront aisément. D'où peut-être cette caractéristique de

fraternité qu'on observe ici. C'est une hypothèse. Mais le constat depuis la naissance de cette paroisse, c'est que les gens ont développé une fraternité peu commune, et ce, toujours en relation étroite avec leur église. C'est d'ailleurs grâce au vaste mouvement de mise en commun des énergies locales que l'église d'ici a été érigée et payée, que sa toiture a été refaite quand le besoin se fit sentir et que la paroisse a fait l'acquisition d'un orgue de remplacement de très haute qualité. Les gens tenaient à leur église et leurs efforts se sont unis pour qu'elle remplisse son exceptionnelle mission. Des gens fiers, besogneux, constants, imbus d'une même idéale et animés d'une fraternité qui permettait de grandes réalisations dans un milieu pourtant modeste.

Non, les quêtes d'ici ne traduisent pas la générosité de cœur des paroissiens. À ce chapitre, certaines raisons pourraient être évoquées. Aussi, la pratique religieuse souffre-t-elle, autant qu'ailleurs, les assauts d'une modernité discutable. Mais la Maison de la Pastorale, elle, parle un langage très éloquent dans le milieu, rivée qu'elle est à son église. La vitalité de la vie spirituelle d'ici a des assises demeurées stables comme le Mouvement marial, le rosaire du samedi, le chapelet du mercredi, la visite des malades et la chorale dominicale. Mais la vie spirituelle de Ste-Geneviève se targue de présenter aux fidèles des initiatives qui, encore ici, font du milieu, un cadre exceptionnel. La place faite aux petits lors des célébrations dominicales parle dans le sens de ce profond désir de former et d'intéresser les chrétiens de demain. Et, à cet égard, grand est notre émerveillement de constater avec quelle spontanéité chaleureuse chacun de nos pasteurs accueille nos petits. De cela comme tant d'autres dévouements, veuillez engranger notre gratitude. L'initiative du Chemin de croix extérieur du Vendredi saint revient à Sainte-Geneviève, de même que la célébration magistrale de la St-Jean-Baptiste pour laquelle cette année nous sommes en attente d'une autorisation. Nous sommes en outre heureux de cette possibilité d'offrir un café mensuel aux paroissiens après la messe dominicale, leur fournissant ainsi une occasion nouvelle d'approfondir des liens, d'en créer de nouveau et d'établir à la ronde, preuve de cette fraternité caractéristique du milieu.

Bref, la vie spirituelle comme la vie communautaire et pastorale d'ici, prouvent la vitalité joyeuse et efficace de cette paroisse Sainte-Geneviève.

En terminant, permettez-moi d'émettre un vœu pieux : que le pape François puisse bientôt venir déjeuner à la Courtepointe, qu'il soumette son rapport d'impôt à la Clinique d'ici, qu'il profite des rabais substantiels que la Pastorale sociale logée chez-nous lui offre pour le changement de ses lunettes, qu'il se fasse accompagner de ses petits-neveux qui auraient quelques difficultés à l'heure des devoirs et nous sommes sûrs qu'il suppliera les marguilliers, l'équipe pastorale et au besoin les évêques et le cardinal d'aider de tout leur cœur et surtout de tout leur pouvoir cette Maison à poursuivre sa mission rivée qu'elle est à l'église qui l'a vu naître, quitte, considérant sa perpétuelle croissance à créer des succursales jusqu'au Vatican. Merci de votre écoute et davantage si vous avez saisi l'essence de mon propos.

Charlotte Laplante-Bourque
19 mars 2019

ALLOCUTION DE CLAUDE BOURQUE

QUE DEVRIONS-NOUS FAIRE ?

J'ai fait carrière comme enseignant à l'université. Je suis docteur en aérodynamique. À date, je n'ai pas vu d'application pratique de ma formation pour œuvrer au maintien de l'église Ste-Geneviève.

Cependant comme père de 9 enfants et grand-père de 25 petits enfants (tous baptisés) je m'inquiète de certaines fermetures d'églises spécialement de celle de l'église Ste-Geneviève déjà engagée dans une pastorale sociale efficace et en perpétuel développement.

Fermer cette église, au culte d'abord mais aussi au développement de ce qui y est magistralement amorcé, c'est mettre me semble-t-il un frein à l'espérance locale et légitime d'un mieux-être collectif et d'une vie de quartier qu'on ne saurait dissocier du clocher. Sainte-Geneviève mobilise déjà les forces vives orientées vers le service et la fraternité. Ce n'est pas ici que logent une multitude de riches mais je crois qu'ici on a depuis longtemps compris le sens de la charité auquel le Pape François ne cesse d'exhorter les fidèles. Allons-nous vraiment accepter de fermer le chantier ?

Merci de jeter un regard lucide à cette sombre perspective et merci surtout d'en mesurer les conséquences à court, à moyen et à long terme.

Il n'y aurait plus d'église dans Sainte-Foy qu'il me semblerait logique de conserver cette maison de la Pastorale issue du milieu, greffée au temple en bon état et dont la mission ne saurait être qu'en perpétuelle ascension.

Puisse l'Esprit-Saint se manifester au cœur de l'interrogation !

Claude Bourque
19 mars 2019

ALLOCUTION DE DANIEL ALLARD

J'ai fait part aux marguilliers que nous étions prêts. Que nous avons un document synthèse de quatre pages riche de propositions et idées pour mieux utiliser Sainte-Geneviève (spirituellement comme physiquement) et que nous nous demandions actuellement s'il fallait partager ce document avec les marguilliers ou nous organiser par nous même pour en donner suite. D'une certaine manière la balle est ici dans leur camps...

Que si nous avons des signes encourageants avec la démarche de moratoire (le besoin de nous confirmer du temps devant nous....), nous sentirons la pertinence de nous engager et de les impliquer...

Je pense qu'il faut cependant attendre avant de communiquer ce document avec eux.

Guide

pour l'élaboration d'un projet pastoral
pour l'évangélisation
dans une communion de communautés



1^{ère} édition, septembre 2015

Bonjour,

Nous soutenons toujours que les frais communs n'ont pas été distribués adéquatement. Cet impact est majeur sur les résultats financiers de Sainte-Geneviève et sur les décisions qui ont été prises et qui seront prises. D'un déficit d'opération présenté, on passe à un surplus significatif³ en plus de contribuer à supporter les autres églises. On se rappelle aussi que l'immeuble est présentement rentable et que le déficit d'opération vient du culte qui supporte difficilement une charge inappropriée de coûts centraux.

La meilleure répartition des frais communs est appuyée par l'approche⁴ de la répartition des frais de contribution diocésaine que l'on peut trouver dans le décret sur la contribution diocésaine des fabriques de paroisse⁵. Elle a été calculée sur un pourcentage des revenus généraux.

Avant l'an 2000, à Sainte-Geneviève entre autres, il y avait que des revenus de culte. Donc, les revenus de culte ont été et sont la méthode de répartition des frais diocésains qui devrait s'appliquer ici pour une meilleure répartition des frais communs ainsi que pour une meilleure équité et de bons outils de gestion.

Mario Vézina, cpa

418-576-1789

³ D'un déficit d'opération de 13 744.65\$ on passe à un surplus de 37 163.98\$ en 2017

⁴ Dans les années 80 et 90, la contribution diocésaine était calculée sur un pourcentage des **revenus généraux de chaque fabrique de paroisse**. Ce n'est plus le cas depuis l'an 2000, car celle-ci est maintenant à taux fixe par période de trois ans et est révisée tous les trois ans. (mais ayant comme base, la répartition selon les revenus de culte.) **Comment est-elle établie ?**

Le montant de la contribution pour chaque fabrique de paroisse a été calculé à partir de la moyenne des contributions versées de 1991-1997, du montant de l'année 1998, et de celui de l'année 1999. Des trois chiffres obtenus, le moins élevé de ces trois chiffres a été celui qui a été établi la contribution en 2000.

⁵ http://fabriques.ecdq.org/wp-content/uploads/08_cm1908.pdf C'est un nouveau décret qui a été renouvelé pour le 1 janvier 2019 (L'ancien couvrait les années 2016 à 2018.) Il est renouvelé tous les trois ans. M. Rémy Gagnon du diocèse me confirme, lors d'un appel téléphonique en date du 25 mars 2019, qu'il n'y a pas eu d'ajout, sinon le taux d'indexation pour les nouvelles années (2019 à 2021) ainsi qu'une réduction de 5% lors la fusion juridique.